

REDD+ CÔTE D'IVOIRE

Réduction des Emissions de gaz à effet
de Serre issues de la Déforestation,
et de la Dégradation des Forêts

**FOREST
CARBON
PARTNERSHIP
FACILITY**



PROGRAMME DE REDUCTION DES EMISSIONS DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DU PARC NATIONAL DE TAI

Présenté par :

SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT REDD+



- ✓ **Superficie**
Pays : **322 462 km²**
Forêts : **32,7%** (2012)
- ✓ **Population**
Habitants: **22 671 331 habitants** (RGPH, 2014)
Milieu rural: **47%**
- ✓ **Indice de Développement Humain (IDH)**
0,432 soit au rang **168^{ème}** sur 187 pays répertoriés
- ✓ **Economie**
Repose sur l'**agriculture** avec **70%** des recettes exportations et **67%** de la population active (2011);
PIB total : **23 800 millions USD** (2011), 30% agriculture
- ✓ **Socio politique**
Crise entre 2002 – 2011 :
Chute du taux de croissance jusqu'à **0,4%** (2007)
Augmentation du taux de pauvreté passant d'environ **37%** (1995) à **48,9%** (2008)

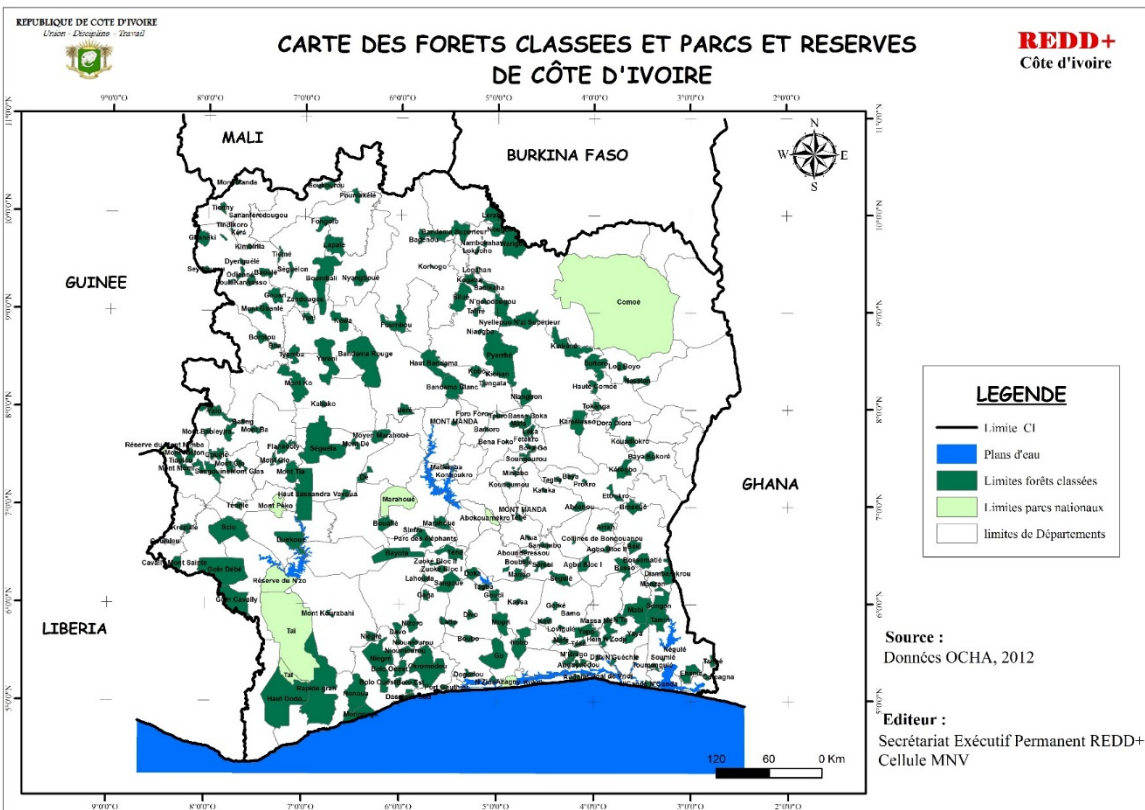
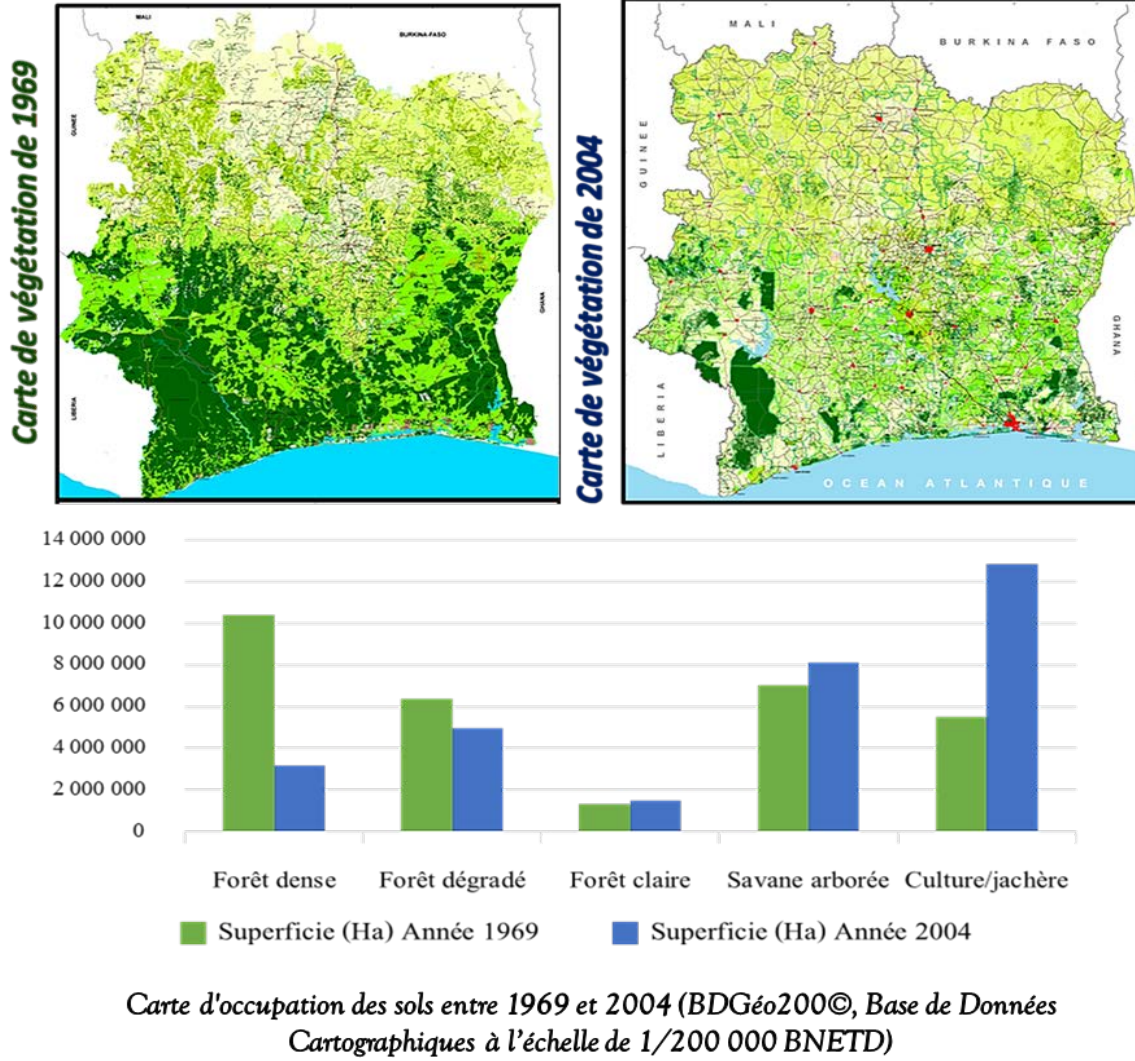


Figure 1 : Carte administrative de la Côte d'Ivoire



- ✓ **Forêts**
 - 231 forêts classées : 4 196 000 ha
 - 8 Parcs Nationaux : 1 828 574 ha
 - 6 Réserves naturelles : 243 630 ha

- ✓ Une perte d'environ **1 120 000 ha** de forêts entre 1969-2004 (GFW, 2014)

- ✓ L'augmentation du taux d'infiltration dans les forêts classes qui est passé de **18% en 1996 à 50% en 2014** (SODEFOR, 2014)

Figure 2 : Carte de dynamique de l'occupation du sol



Engagement de l'Etat à produire du « **cacao zéro déforestation** » en 2017 et inverser la courbe de la déforestation : Discours du Président de la République au Sommet des Nations Unies sur le Climat à New York et **signature de la Déclaration des Forêts** (Septembre 2014)

Volonté de l'Etat de « **verdir** » le prochain Plan National au Développement (2015-2020) et de prendre en compte les enjeux de la REDD+ dans la politique d'aménagement du territoire

Gouvernement est en train de s'engager dans le plan d'action de la **Tropical Forest Alliance (TFA) 2020** sur le développement du palmier à huile (et des autres produits) en Afrique (depuis mars 2015)

Création de la **Commission Nationale REDD+** par décret présidentiel n° 2012- 1049 du 24 octobre 2012 (octobre 2012)

Engagement du pays dans le **mécanisme REDD+** (depuis 2011), validation du R-PP (mai 2014), signature d'accord de don (septembre 2014)

Engagement du pays dans le **processus FLEGT** (depuis 2011)



Composante 1:

- Secrétariat Exécutif Permanent (SEP) REDD+
- Task Force interministérielle dirigée par Ministère de Plan
- Plateforme de la société civile REDD+/FLEGT
- Accord de partenariat avec télévision
- Consultations régulières
- IEC en cours

Composante 2:

- Etudes sur causes de la DD en cours
- Outil d'affectation des terres
- Plan d'action pour agriculture zéro déforestation (décembre 2015)
- Première version de la stratégie nationale en décembre 2015
- Feuille de route juridique élaboré
- Travail sur partage de bénéfices en cours
- TdR pour EESS

Composante 3:

- Nouveau code forestier défini la forêt
- Collecte de données, le choix de la méthode et des consultations sont tous en cours
- Mémorandum d'entente entre le SEP-REDD+ et les structures nationales de télédétection sont en préparation

Composante 4:

- L'étude cartographique des bénéfices multiples sur le territoire national sera réalisée en 2015



Suite à l'engagement du Président de république au sommet de New York sur le climat, le Ministère de l'agriculture à travers les interprofessions agricoles (cacao, palmier à huile, hévéa) a établi un **cadre de collaboration formelle avec** le SEP-REDD+ afin d'intégrer le concept **d'agriculture zéro déforestation** dans les plans de développement traditionnels des filières agricoles. Cette approche sera testée à l'échelle juridictionnelle dans le cadre de ce programme de réduction des émissions pour aboutir à une agriculture zéro déforestation dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) (cf. fiche 11 *activité du programme*)

✓ **Programme de cacao zéro déforestation : Quantité, Qualité, Croissance (2QC) : (2014-2023)**

Sécuriser les revenus de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeurs du café et du cacao et de contribuer à la promotion du bien être socio-économique des producteurs à travers l'amélioration de la productivité des exploitations de café et de cacao par une intensification durable du système de production, respectueux des normes sociales et environnementales.

✓ **Septième plan hévéa et Troisième plan palmier : (2015-2024)**

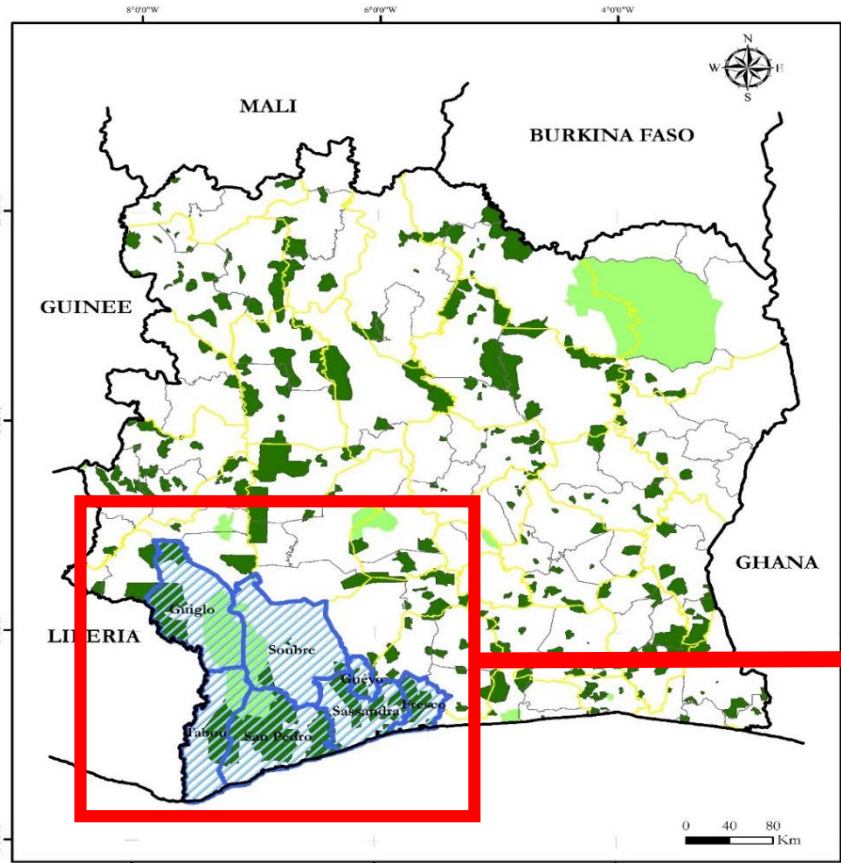
Intensification des plantations villageoises, Régénération des anciennes plantations, création de nouvelles plantations dans les zones non-forestières et mise en place d'un système de traçabilité (agriculture zéro déforestation) .

Intégration de la certification dans les pratiques agricoles des petits producteurs (mécanismes d'incitation et de subventions de type Paiement pour Services Environnementaux –PSE-) pour changer leurs pratiques culturelles dans le cadre d'une agriculture zéro déforestation.

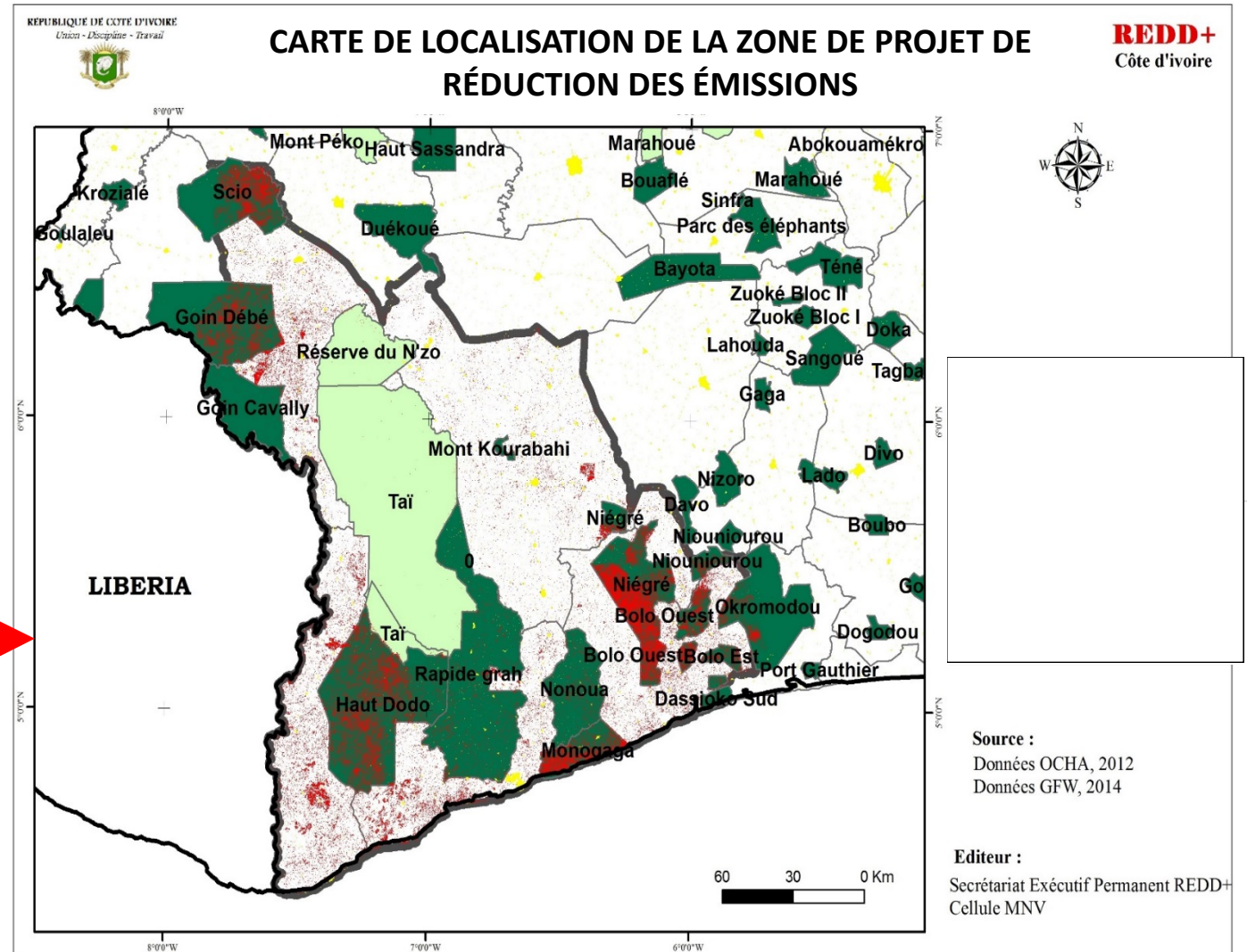
✓ **PSAC** : Projet d'appui au secteur agricole qui s'inscrit dans le cadre de la gestion durable des filières de l'hévéa, du cacao et du palmier à huile en s'appuyant sur le Document National pour la Réduction de la Pauvreté



La zone de programme juridictionnelle comprend les régions administratives du Cavally, du Nawa et de San Pédro et du Gboklè.

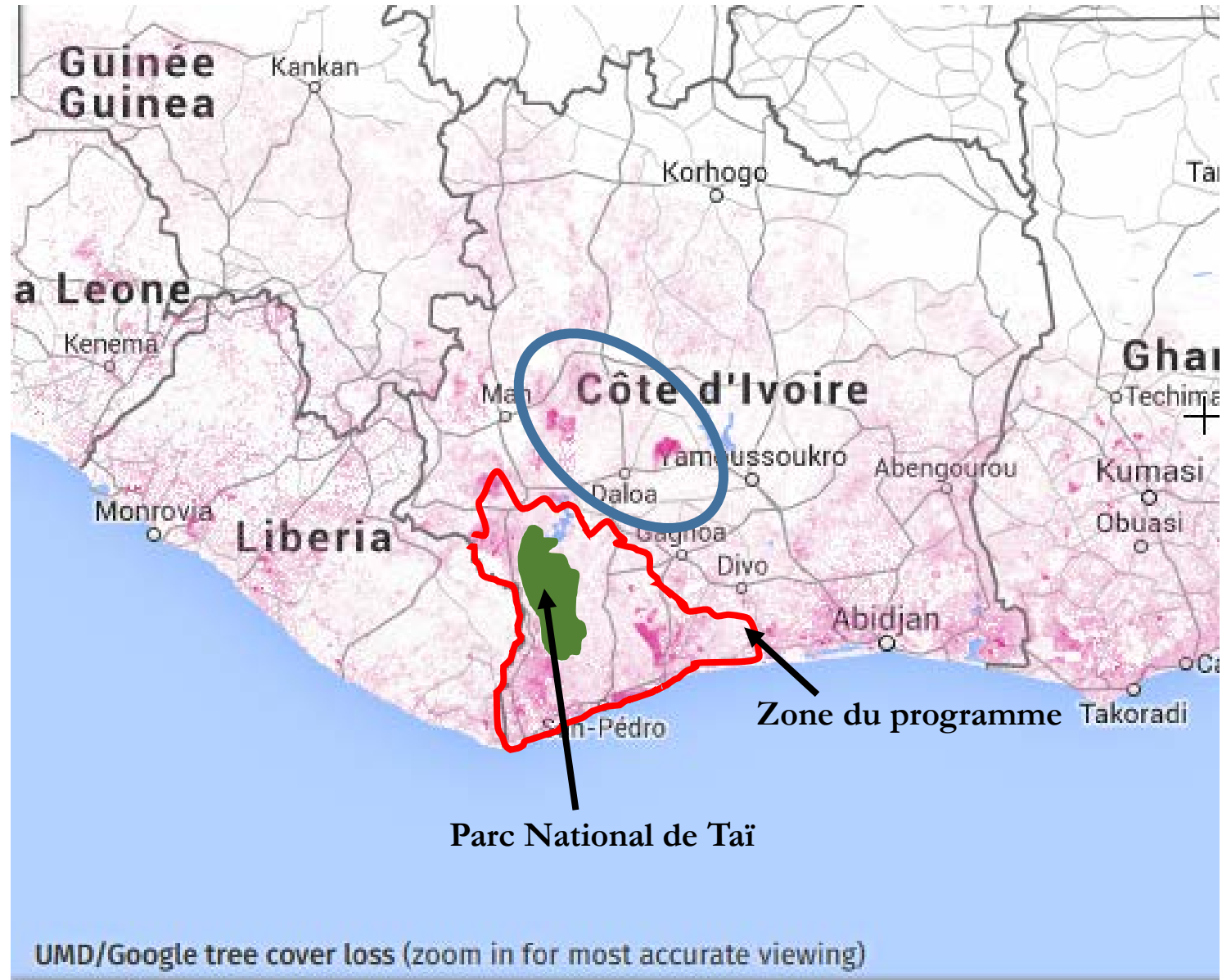


Superficie : 3.586.234 ha





- ✓ La déforestation entre 2001 et 2013
 - sud-ouest **345 000 ha** (cercle rouge)
 - centre-ouest **10 000 ha** (cercle bleu)
- ✓ Superficie forestière: 18 forêts classées, couvrant une superficie totale de **1.130.000 ha** (32%) de la zone de programme
- ✓ Actuelle « boucle du cacao »
- ✓ Les régions dans l'ancien découpage administratif représentaient un district. Les décisions d'aménagement des terres sont prises à l'échelle de régions.
- ✓ Parc National de Taï (**536.400 ha**), patrimoine mondial et réserve de biosphère de l'UNESCO

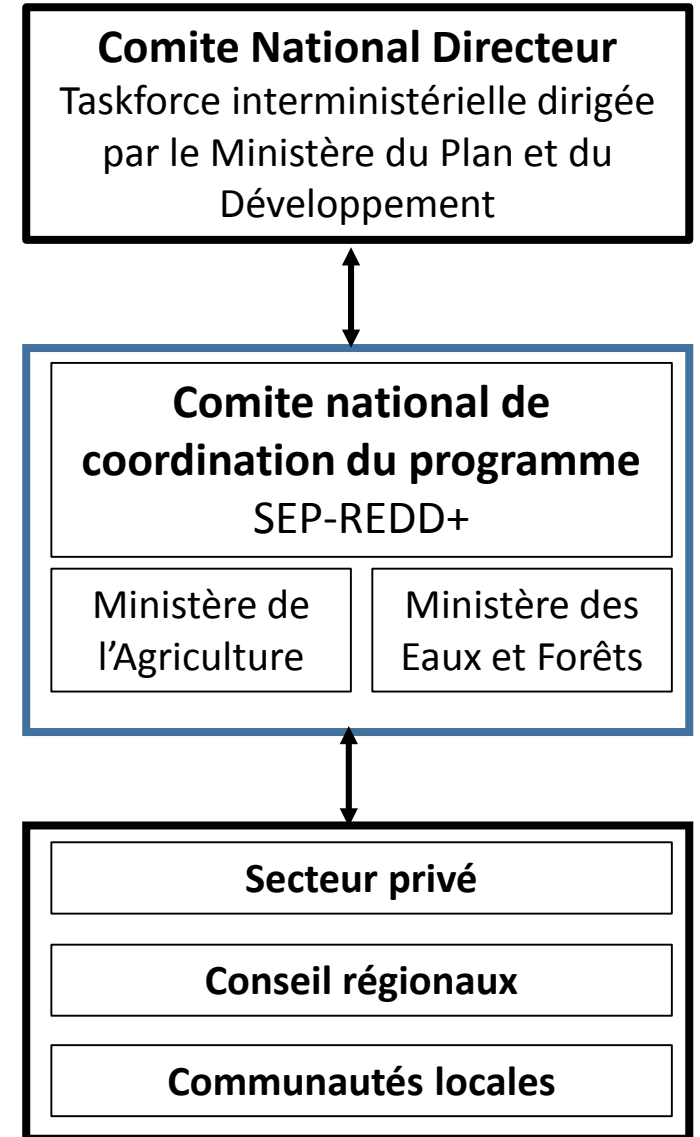




Objectif général : Réduction des émissions par la restauration et conservation durable des écosystèmes forestiers dans l'espace Tai par une gestion intégrée des ressources naturelles.

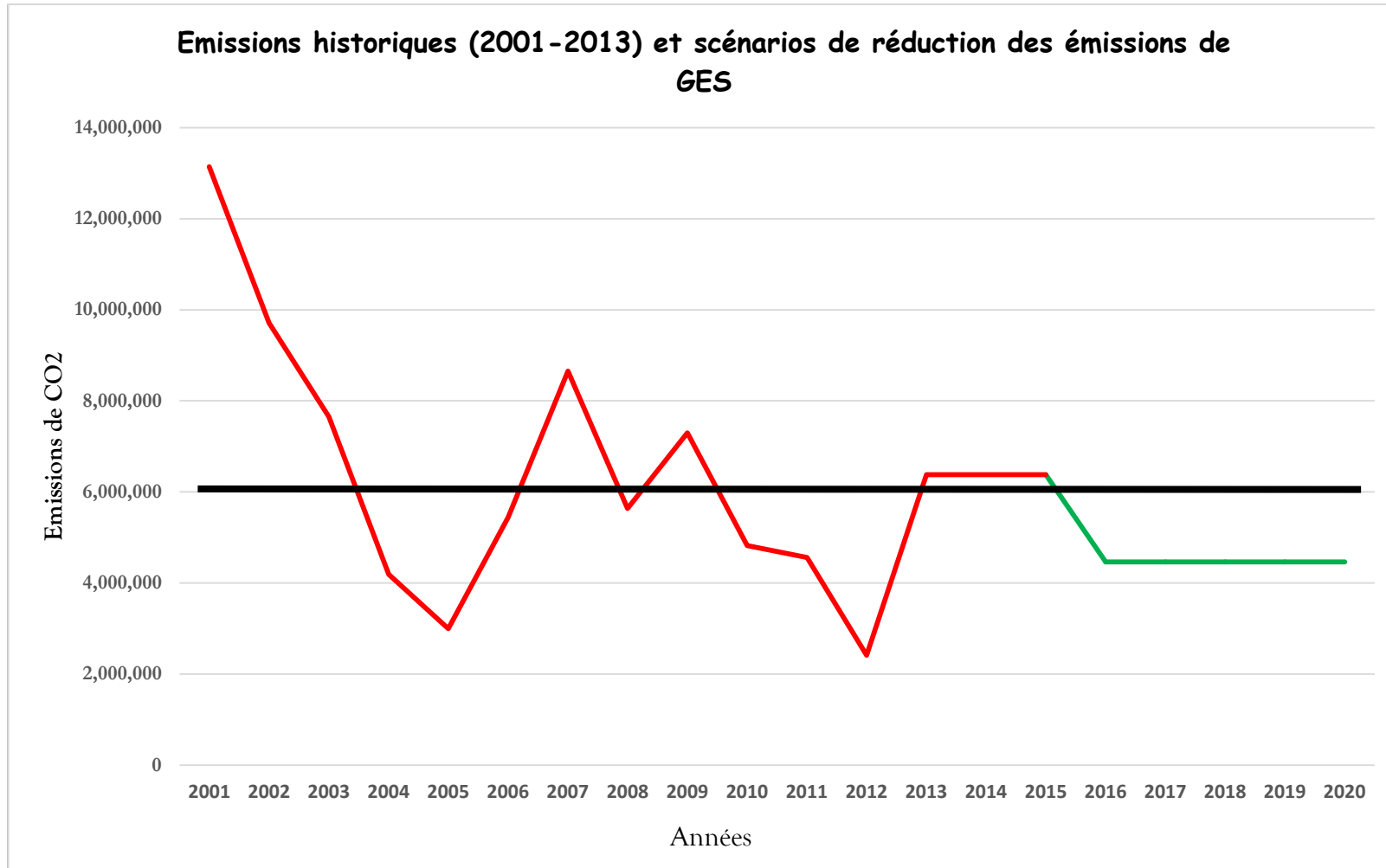
Objectifs spécifiques :

- Réduction des émissions de la déforestation et de la dégradation forestière
- Promouvoir l'agriculture zéro déforestation à l'échelle sous-nationale
- Reboiser des zones dégradées et réaliser des plantations privées et communautaires
- Assurer une gestion participative des forêts classes, parcs nationaux et réserves
- Améliorer l'implication des communautés dans la conservation des forêts classées et parcs
- Assurer une exploitation minière respectueuse de l'environnement





Potential de reduction des emissions:



- ✓ Superficies forestières totales perdues (2001-2013): **276.289 ha**
- ✓ Superficies moyenne annuelle perdues: **23.024 ha/a**
- ✓ Emissions annuelles historiques (2001-2013) : **6,9 MtCO₂ / a**
- ✓ Potentiel de réduction annuel des émissions: **2,4 MtCO₂ (soit 30% par an)**
- ✓ Potentiel de réduction sur 5 ans (2017-2021): **12,2 MtCO₂**



Facteurs de la déforestation

1. Agriculture d'exportation

- ✓ Plantations villageoises de cacao ;
- ✓ Plantations industrielles et villageoises de palmier à huile ;
- ✓ Plantations industrielles et villageoises d'hévéa.





Activités du programme

1. Découplage entre agriculture et déforestation

(Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à huile - AIPH, Conseil du Café-Cacao - CCC, Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Cote d'Ivoire - APROMAC)

- ✓ « Agriculture zéro déforestation nette » pour cacao et palmier à huile (cf. fiche 6 vision stratégique):
 - agroforesterie,
 - production durable,
 - appui aux petits producteurs pour l'intensification agricole ;
- ✓ Développement de l'hévéa culture dans les zones non-forestière et soutien aux petits producteurs ;
- ✓ Mise en place d'un système de traçabilité efficace pour les différentes cultures ;
- ✓ Développement d'un système d'incitation de type PSE.



Facteurs de la déforestation	Activités du programme
<p>2. Extraction de bois des forêts pour la production de bois de feux et de charbon de bois</p> 	<p>2. Bois-Energie durable et amélioration de l'Efficacité énergétique</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Création de plantation à vocation bois énergie ;✓ Valorisation des résidus et de la biomasse agricole ;✓ Amélioration des techniques de carbonisation et Promotion des foyers améliorés.
<p>3. Exploitation forestière illégale</p> 	<p>3. Reboisement et gestion durable des forêts</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Amélioration de la gouvernance forestière (FLEGT) ;✓ Restauration des espaces dégradés dans les forêts classées à travers le reboisement et des programmes d'agroforesterie ;✓ Promotion du reboisement villageois;✓ Accroissement des séries de protection dans les forêts classées.



Facteurs de la déforestation

4. Exploitation minière et orpaillage



5. Urbanisation et grandes infrastructures



6. Démographie et gouvernance

Activités de L'ER programme

4. Exploitation minière respectueuse de l'environnement

- ✓ Restauration des zones dégradées par l'exploitation minière ;
- ✓ Assurer le respect du code minier
 - études d'impacts environnemental et social,
 - suivi du plan de gestion environnemental,
 - prise en compte du principe de l'équateur;

5. Activités transversales

- ✓ Promotion de la sécurisation foncière (facilitation d'obtention du certificat foncier par le regroupement des petits producteurs pour la certification de masse);
- ✓ Aménagement du territoire (actualiser le schéma d'aménagement régional du territoire de façon participative en intégrant les questions environnementales).



Maintien et accroissement de la biodiversité, réhabilitation des zones dégradées

- ✓ Appui à la protection du parc national de Taï
- ✓ Reboisement communautaires (forêts services)
- ✓ Reboisement des espaces dégradés
- ✓ Protection des sols

Création d'emplois verts

- ✓ Emplois locaux pour le reboisement et entretiens des plantations
- ✓ Installations de pépiniéristes

Droits et bien-être des populations

- ✓ Reconnaissance des droits statutaires et coutumiers des terres et des ressources
- ✓ Augmentation des revenus des populations
- ✓ Diversification des cultures



Phase de la préparation a la REDD+

FCPF : 3,8 millions USD
(plus potentiellement 5 million USD)

ONU REDD : 3,2 millions USD

Phase d'investissements

Gouvernement (en discussion)

PIF (expression d'intérêt) :
Développement local dans les régions du centre (ancienne boucle du cacao) et du sud-ouest (actuelle boucle du cacao)

IDH-ISLA « Initiative for Sustainable Landscapes »: durabilité de la production agricole dans le terroir autour du parc national de Taï

AFD-CORENA (en discussion)

Partenariat en cours avec le secteur privé (Fonds Althelia/Cemoi, Modelez, OLAM et SIFCA) pour tester le concept zéro déforestation

Synergies avec des autres initiatives

Banque Mondiale : Projet foncier rural et développement agricole (PSAC)

CGIAR/ICRAF et le Chocolatier Mars : Vision for change (V4C) : diversifier les revenus des producteurs de cacao

Programme Humidtropics : intensification durable de la production des cultures vivrières basé sur l'agroforesterie

Livelihoods : restauration des écosystèmes à travers l'agroforesterie et développement de l'économie locale

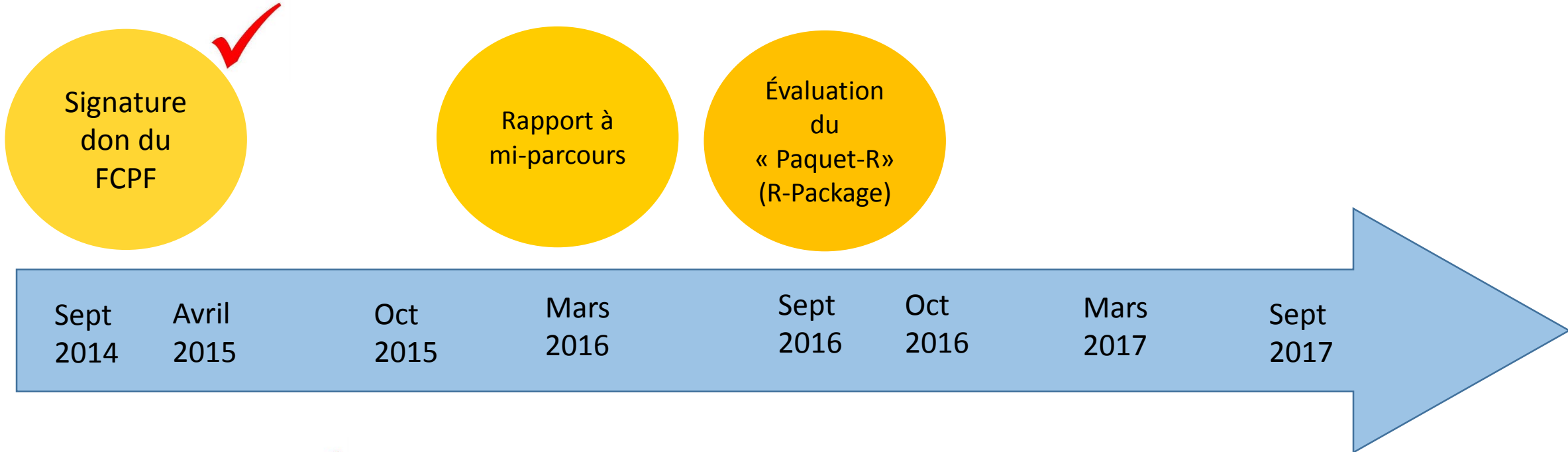
Allemagne (BMZ)

PACCS : production agricole

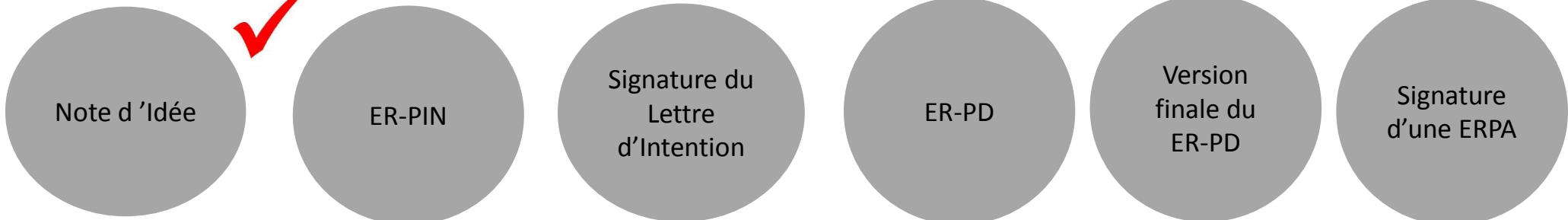
PROFIAB : Parc National de Taï (PNT)



Fonds Préparation



Fonds Carbone



**MERCI DE
VOTRE
AIMABLE
ATTENTION**

YAO Marcel
ensamarcel@yahoo.fr

